

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.03.2018	08h40	18.124	DFS
Annule et remplace				

**Auteur(s) : François Konrad**

**Titre : Faut-il faire le deuil de La Chrysalide ?**

**Contenu :**

Est-ce que le Conseil d'État pourrait nous donner son avis sur le choix opéré par HNE au sujet de La Chrysalide ?

Cette décision n'est-elle pas prématurée en regard du processus de réorganisation hospitalière en cours ?

Le Conseil d'État pourrait-il nous dire si, de son point de vue, le rattachement des missions de La Chrysalide à un service hospitalier permettra d'offrir un même accueil, un même état d'esprit et sera perçu de la même manière par la population ?

La Chrysalide émanant d'une Fondation, est-il possible qu'HNE puisse en décider la fermeture et est-ce que cette décision n'est pas du ressort du Conseil d'État ?

Est-ce qu'il y a un risque de perdre l'accréditation pour les soins palliatifs ?

**Développement :**

Dans son édition du mercredi 14 mars, *ArInfo* nous apprenait la décision prise par HNE de fermer le site actuel de La Chrysalide.

Certes, il n'est pas mentionné une fermeture complète, mais un déménagement.

Rappelons que depuis sa création La Chrysalide a offert un lieu d'accueil différent d'un service hospitalier.

Tant pour les personnes en fin de vie que pour leurs proches, ce lieu a représenté et représente un endroit à part où l'on bénéficie d'un environnement qui s'apparente à un cadre familial. On peut paradoxalement parler de « lieu de vie ».

Cela est dû en particulier au professionnalisme et à l'humanité de l'ensemble de l'équipe qui œuvre à La Chrysalide.

Les réactions suscitées par cette décision montrent l'attachement de la population à une institution qui rassure de par son existence même.

Nous sommes surpris par l'urgence qui est donnée à cette volonté de fermer la Chrysalide (à l'endroit où elle se trouve actuellement). Celle-ci nous paraît être plutôt une pseudo-urgence mettant tout le monde devant un fait accompli. La mise en conformité des locaux ne semble pour l'instant pas être contraignante.

Certes, il ne s'agit pas de vouloir maintenir à tout prix la localisation d'une telle mission dans un lieu spécifique. Toutefois, un déménagement en quelques mois ne pourra que s'apparenter à une forme de bricolage malheureux, tant pour les bénéficiaires de l'institution que pour les professionnels qui y travaillent.

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

François Konrad

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Diego Fischer	Niel Smith	Richard Gigon
Veronika Pantillon	Daniel Ziegler	Zoé Bachmann
Armin Kapetanovic	Johanna Lott Fischer	Clarence Chollet
Cédric Dupraz	Doris Angst	Sébastien Frochaux
Théo Bregnard	Fabien Fivaz	
Brigitte Neuhaus	Christine Ammann Tschopp	
Laurent Kaufmann	Joël Desaulles	
Michaël Berly	Sarah Blum	